



Cities of New Brunswick Association  
Association des Cités du Nouveau-Brunswick

Pour diffusion immédiate

## **Association des Cités du Nouveau Brunswick Réponse au livre blanc sur la réforme municipale**

*Fredericton, 25 novembre 2021* – Aujourd’hui, l’Association des Cités du Nouveau-Brunswick a réagi à la publication du livre blanc du gouvernement sur la réforme municipale “Unir nos efforts pour bâtir des communautés dynamiques et viables”

“Dans une lettre détaillée adressée au ministère des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, les Cités du Nouveau-Brunswick ont félicité la Province pour avoir réalisé ce que nombre de gouvernements précédents n’ont pas été en mesure de concrétiser : une réforme complète du système de gouvernance locale du Nouveau-Brunswick. Cette dernière assurera une plus grande représentation, une plus grande collaboration et une plus grande efficacité tout en garantissant des collectivités plus durables et dynamiques à l’échelle de la province”, a déclaré Adam Lordon, président de l’Association des Cités du Nouveau-Brunswick et maire de Miramichi

“Bien que nous ayons quelques inquiétudes quant à la manière dont cette réforme sera appliquée au cours des prochains mois et années, nous nous engageons à poursuivre notre collaboration avec la Province et le Ministère afin de mettre en œuvre ces recommandations, car nous reconnaissons l’importance de villes fortes pour assurer l’avenir du Nouveau-Brunswick”, ajoute monsieur Lordon.

Plus précisément, l’Association est convaincue que la restructuration proposée aura un effet dissuasif sur l’étalement urbain. De plus, elle appuie fortement l’idée que les résidents permanents soient autorisés à voter aux élections municipales à venir.

L’Association des Cités du Nouveau-Brunswick demande un certain nombre d’éclaircissements au sujet de la collaboration régionale. En particulier, elle demande plus de renseignements sur les rôles et les responsabilités des Commissions de services régionaux (CSR) et a fait part de ses préoccupations quant à un possible dédoublement de services. L’Association demande à la Province de fournir plus de détails sur la prestation des services, les coûts, le personnel et autres éléments clés qui auront une incidence sur la réussite de cette réforme. Elle demande également à la Province d’accélérer le délai à l’égard de l’orientation sociale des Commissions de services régionaux (CSR), 2024 étant

beaucoup trop loin pour les villes du Nouveau-Brunswick qui font face aux problèmes d'itinérance et de sécurité au centre-ville.

Concernant l'aménagement du territoire, l'Association des Cités du Nouveau-Brunswick appuie l'initiative du gouvernement en ce qui a trait aux déclarations d'intérêt public et aux propositions d'amendements à la Loi sur l'urbanisme portant sur le développement provincial. De plus, l'Association réclame des éclaircissements sur la participation et les coûts associés aux services de planification régionaux par rapport aux services de planification individuels.

En dernier lieu, l'Association des Cités du Nouveau-Brunswick a exprimé sa déception face à la décision du gouvernement de ne pas inclure une réforme financière globale dans le cadre de cette réforme de la gouvernance municipale. Les membres s'entendent pour dire que sans une répartition équitable des coûts entre tous les citoyens, les plus grands centres de la province continueront d'absorber plus que leur juste part des coûts globaux. L'Association souligne également sa préoccupation selon laquelle la Province n'a pas abordé le transfert de la marge fiscale du gouvernement provincial vers les municipalités, ni le problème de la double imposition des propriétés occupées par des non-proprétaires, ni la capacité des municipalités à générer des revenus ne provenant pas des impôts. Pour clore son propos, elle demande à la Province d'accélérer le plus possible les réformes financières.

“Bien que nous attendions des éclaircissements et des considérations supplémentaires, nous nous engageons à collaborer avec le gouvernement, les associations municipales et les municipalités pour réussir la transition vers ce nouveau modèle de gouvernance municipale“, a déclaré monsieur Lordon. “Nous sommes des partenaires engagés dans cette réforme audacieuse et nous promettons de travailler avec le gouvernement pour garantir que cette transformation offre des avantages et des opportunités à tous les gens du Nouveau-Brunswick.“

Les villes du Nouveau-Brunswick sont les moteurs économiques de notre province. Elles accueillent la grande majorité de notre population et la plupart des emplois dans la province. Les 8 Cités du Nouveau-Brunswick contribuent à stimuler la croissance économique, à attirer de nouveaux investissements et elles sont en voie de devenir des lieux d'accueil pour les personnes immigrantes désireuses de vivre au Nouveau-Brunswick.

Voilà plus de 30 ans que l'Association des Cités du Nouveau-Brunswick a été fondée. Elle est animée par la conviction profonde que nos villes sont les piliers de notre province et qu'elles doivent continuer d'être des entités fortes et en croissance afin d'assurer un essor et une prospérité indéfectibles à l'échelle de notre province.